

L'ECHO du Binos



www.mairie-seysses.fr

Le journal de la ville de Seysses

Septembre 2012 n°74



Journées Nature à Seysses



SOMMAIRE

RETOUR SUR...	P.2
EDITORIAL	P.3
AGENDA 21	P.4
TRAVAUX	P.4/5
CMJ	P.5
BUDGET	P.6/7
CCAS	P.8
SOCIAL	P.8
SANTÉ	P.9
LA MAIRIE VOUS INFORME	P.9
PARCOURS CITOYEN	P.10
VIE ASSOCIATIVE	P.11
TRIBUNE LIBRE	P.12
ETAT CIVIL	P.13
DÉLIBÉRATIONS	P.13
FÊTE DES ASSOCIATIONS	P.14
AGENDA JEUNESSE	P.14
AGENDA CULTUREL	P.15
AGENDA	P.16

Couverture : Parc de la Bourdette
Plantation d'un arbre par le CMJ

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3000 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

FINANCES



Le premier ministre Jean-Marc AYRAULT a indiqué que « la maîtrise des comptes publics est une nécessité pour réussir le redressement du pays dans la justice », en ajoutant « pour les collectivités territoriales, un effort identique à celui de l'Etat sera mis en œuvre sur les concours financiers de 2013. Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'Etat et les collectivités territoriales et des principes de responsabilité budgétaires seront définis ».

Dans un communiqué qui a suivi cette déclaration, l'Association des maires de France a rappelé que « les maires et présidents de communautés de communes de France sont conscients de la gravité de la situation économique et financière du pays et sont prêts à apporter leur contribution à l'effort de maîtrise de la dépense publique. Cette contribution doit être fixée dans le cadre d'un véritable pacte de confiance négocié, fondé sur un diagnostic, des objectifs et des politiques partagées, qu'ils ont à maintes reprises appelés de leurs vœux ».

Bien évidemment, notre collectivité s'inscrit obligatoirement dans cette démarche, d'autant plus que les marges de manœuvre vont continuer à diminuer. En fait, la politique financière de la municipalité, depuis le début du mandat (2008 : année où la crise économique a éclaté), a toujours été basée sur le réalisme et la responsabilité : contrôle des dépenses, équilibre entre nos ressources et la qualité du service rendu à la population, progression de l'autofinancement qui permet de diminuer nos charges financières et d'investir sans recourir à l'emprunt, etc.

Or, on peut entendre ou lire, ici ou là, des propos sur les finances de la commune qui n'ont rien à voir avec la réalité. Je vous livre ces quelques chiffres pour 2010 et 2011, incontestables puisque définitifs et validés par la DGFIP (1).

	SEYSSES 2010	SEYSSES 2011	Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2010
Endettement par habitant	630€	570€	877€
Annuité de dette par habitant	78€	66€	113€
Charges de personnel par habitant	279€	274€	516€
Produit des impôts locaux par habitant	279€	301€	403€

Les pages 6 et 7 présentent des données sur l'évolution des budgets de fonctionnement et d'investissement ; le budget 2012, en cours de réalisation suit la même ligne de conduite que les précédents.

(1) DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

**Le Maire,
ALAIN PACE**



AGENDA 21
SEYSSES

Regards sur Seysses

Le Forum de restitution du diagnostic territorial de « l'Agenda 21 » a eu lieu le Vendredi 8 juin.

Cette réunion avait pour objectif de rendre public le travail de recherche, d'analyse approfondie et détaillée du territoire de Seysses réalisé par notre consultant « Bi(H)ome Développement Durable ».

Cinq binômes constitués d'élus et de techniciens de la collectivité ou des intercommunalités sont venus à tour de rôle exposer quelques fiches thématiques. C'est ainsi, par exemple qu'ont été abordés : l'eau et les Seyssois, l'utilisation de l'espace, les transports ... Chaque intervention a fait apparaître les atouts et les faiblesses de notre territoire au regard du développement durable.

Un film documentaire réalisé par le PAJ, (Point Actions Jeunes) est venu détendre une assemblée sérieuse et concentrée, une collation préparée par les enfants du Service Enfance, Jeunesse et Sports a clôturé ce forum.



Cet état des lieux est une étape nécessaire à la poursuite de notre agenda 21. Il va permettre, dans un premier temps, de définir en toute connaissance, les objectifs de développement durable que la commune souhaite atteindre à court et moyen terme. Dans un deuxième temps, de mettre en œuvre les actions qui permettront de progresser dans le respect de notre planète et de ses habitants.

Pour consulter, télécharger les fiches thématiques :
<http://www.mairie-seysses.fr/agenda-21-actualites-517.html>

TRAVAUX

Réaménagement du site de la Salle des fêtes



Le réaménagement du site de la salle des fêtes a débuté depuis quelques mois par les travaux de terrassement d'un nouveau parking de cent vingt places, la création d'un local poubelles et le positionnement de l'aire qui accueillera occasionnellement, le chapiteau intercommunal.

Dans les mois à venir, bordures, clôtures et portails seront mis en place. Ils rendront la séparation, plus efficace entre les services techniques et le domaine de la salle des fêtes mais aussi entre les véhicules et les piétons.

Une extension de la grande salle par un bâtiment abritant une nouvelle scène plus grande et mieux adaptée est à l'étude.

Il est également prévu de créer un jardin paysager en fond de parcelle et de revoir la plantation d'arbres aux essences variées sur l'ensemble du site.

Arrosage automatique au Stade Savignol



Au mois de juin, les agents des Services Techniques ont mis en place l'arrosage intégré au Stade Savignol.

Cet investissement de 15 000€ HT répond aux préoccupations environnementales de la Municipalité.

Avant cette opération le terrain était arrosé avec l'eau de ville. Maintenant, le système d'arrosage est relié à la station de pompage branchée sur une canalette.

Une extension de cette installation est prévue pour l'arrosage des espaces verts devant la maternelle Paul Langevin.

La volonté municipale est de déconnecter progressivement tous les arrosages publics du réseau d'eau potable.

CMJ

Zoom sur ...

... Les Journées Nature

Le jeudi 31 mai, des élus et le Conseil Municipal des Jeunes ont planté un arbre dans le parc de la Bourdette. Il s'agit d'un "GINKGO BILOBA" ou arbre aux 40 écus. Il symbolise la transmission des valeurs entre les générations. On le trouve souvent planté dans les grandes villes car il résiste bien à la pollution. En Chine, ses graines, comparables aux pistaches, sont une nourriture traditionnelle.



... La Fête des Associations

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes seront présents lors de la fête des associations, le samedi 8 septembre. Ils en profiteront pour présenter leurs projets.

La plaquette « CMJ mode d'emploi » sera disponible en prévision des élections du CMJ au mois de novembre et un petit jeu « mots mêlés » sera également proposé.

Les jeunes intéressés peuvent proposer leur candidature le jour même.

... Les élections du Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ évolue. Des temps de réunions spécifiques aux différents groupes d'âge seront mis en place.

- ◆ Une fois par semaine pour les CME, "Conseil Municipal d'Enfants", CM1 et CM2;
- ◆ Une fois par semaine pour le CMJ, "Conseil Municipal des Jeunes", 6ème à la 3ème.

Une fois par mois un temps commun sera proposé pour l'évaluation des projets et pour les questions diverses.

Tous les jeunes des différents groupes seront également réunis pour la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Budget 2011 - Projets 2012

Les tableaux suivants présentent :

- ◆ Le détail des investissements réalisés et payés en 2011 avec les coûts TTC.
- ◆ Les opérations d'investissements projetés en 2012.
- ◆ L'évaluation des dépenses de fonctionnement sur les

trois dernières années, la différence entre les recettes et les dépenses permettant de financer nos investissements.

- ◆ Le tableau des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties de Seysses et les communes limitrophes.

INVESTISSEMENT			
LES REALISATIONS 2011			
Ecoles	Maternelle Langevin	Rénovation des menuiseries extérieures	67 042 €
		Jeux enfants dans la cour	12 052 €
	Elémentaire Langevin	Mise en conformité électricité	18 960 €
		Remplacement chauffage réversible d'une classe	5 057 €
	Ecole Flora Tristan	Buts hand-ball et panneaux basket sur aire d'activités multisports	4 713 €
Remplacement ballon eau chaude		5 580 €	
Voirie (part communale)	RD 12 - route de Muret	Revêtement définitif des trottoirs (solde)	20 896 €
	La Poste	Barrière parking arrière	6 521 €
	ERDF	Extension réseau	14 775 €
	RD 15 - Victor Hugo - Saudrune	Croisement, voirie, éclairage	40 806 €
	Chemin du Fourtané	Ralentisseurs, revêtement	24 710 €
	Divers	Etudes, signalisation, petits travaux	40 904 €
Cimetière	Aménagements	Columbarium, autres	4 414 €
Equipements sportifs	Gymnase, DOJO, Foot	Matériels techniques, travaux	9 355 €
Equipement des services	Services techniques	Acquisition tracteur multifonctions	82 098 €
		Divers matériels techniques	18 750 €
	Service entretien	Acquisition d'une auto-laveuse	4 848 €
	Service Enfance Jeunesse et sports	Matériel technique	2 964 €
	Autres services	Mobilier, matériel technique	4 047 €
Informatique et téléphonie	Tous services	Réalisation d'un nouveau site internet et acquisition de matériel informatique	12 475€
Bâtiments communaux	Mairie	Réfection toiture	29 106 €
	Divers	Blocs de sécurité, batterie alarme...	5 272 €
	Salle des fêtes	Remplacements aérothermes	2 738 €
		Etanchéité toit terrasse	33 495 €
		Electricité	3 815 €
Urbanisme	Plan local d'urbanisme	Modification, révision	22 003 €
Travaux en régie		Création d'une aire d'activités multisports au groupe scolaire Flora Tristan, Extension du cimetière	35 251 €
TOTAL			532 647 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011
Charges à caractère général	823 495,23 €	765 819,86 €	783 391,86 €
Charges de personnel	2 284 219,64 €	2 123 405,15 €	2 153 603,64 €
Atténuations de produits	30 404,78 €	32 370,94 €	35 105,40 €
Opérations d'ordre entre sections	114 712,24 €	132 899,63 €	190 996,97 €
Autres charges de gestion courante	521 368,86 €	540 284,25 €	544 869,37 €
Charges financières	177 468,15 €	163 582,99 €	138 835,31 €
Charges exceptionnelles		70,00 €	116,89 €
Total dépenses de fonctionnement	3 951 668,90 €	3 758 432,82 €	3 846 919,44 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 836 956,66 €	3 625 533,19 €	3 655 922,47 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011
Atténuation de charges	78 794,71 €	123 489,20 €	101 663,44 €
Produit des services	296 301,34 €	335 618,43 €	333 957,50 €
Impôts et taxes	2 392 531,71 €	2 621 643,14 €	3 057 904,96 €
Dotations et participations	1 379 134,43 €	1 345 631,57 €	1 367 169,48 €
Autres produits de gestion courante	450 045,51 €	26 333,37 €	105 068,89 €
Produits financiers	7,98 €	7,30 €	6,84 €
Produits exceptionnels	14 054,78 €	9 727,87 €	29 246,59 €
Total recettes réelles de fonctionnement	4 610 870,46 €	4 462 450,88 €	4 995 017,70 €
Dont recettes réelles exceptionnelles	436 054,78 €	72 827,87 €	126 963,09 €
Total recettes réelles hors recettes exceptionnelles	4 174 815,68 €	4 389 623,01 €	4 868 054,61 €

TAUX FISCALITE LOCALE 2011

	Taxe d'habitation*	Taxe foncier bâti
SEYSSES	14,84%	18,90%
FROUZINS	15,37%	21,59%
ROQUES	8,10%	18,00%
LAMASQUERE	16,71%	13,59%
MURET	14,94%	23,87%
SAINT LYS	16,52%	23,81%
FONSORBES	25,88%	27,28%

*Taux communal

LES PRINCIPAUX PROJETS DE REALISATIONS 2012

Voirie	Rue Savignol et rue du 11 novembre	Réfection bande de roulement
	Chemin des Boulbènes	Réfection chaussée - plateau ralentisseur
	Croisement Boulbènes - Fonsorbes - Couloume	Carrefour surélevé
	Route d'Ox	Réalisation trottoirs
	Chemin du Mounicard	Réfection chaussée et prolongement trottoirs
Services municipaux	Matériel technique	Acquisition d'un tracteur et d'une épaveuse
Sport	Terrain de foot Savignol	Mise place arrosage automatique
Bâtiments publics	Services techniques	Extension du hangar
	Salle associative	Construction
	Salle des fêtes	Extension du parking

Point Rencontre Séniors

Une fois par trimestre, le CCAS (centre communal d'actions sociales) met en place le Point Rencontre Seniors, espace de rencontres et d'échanges à destination des personnes âgées.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 30 octobre, de 14h30 à 17h, à la salle des fêtes.

Matthieu Llareus, pharmacien, interviendra sur l'avenir de la santé, les médicaments et les génériques. Il sera également présent pour donner des conseils et répondre aux questions.

Renseignements et inscriptions :

CCAS : tél : 05 62 11 64 80



SOCIAL

SIAS Escaliu : Nouveautés

Service « Petit Dépannage »

Depuis le mois de juin, le SIAS Escaliu a renforcé son service « Petit Dépannage ». Son objectif est de répondre aux besoins de bricolage et jardinage des personnes âgées et/ou handicapées résidant dans une des 21 communes prises en charge par le syndicat.

Près de 700 interventions, notamment en tonte et taille de haie, ont été réalisées en 2011. Le SIAS tend à augmenter la fréquence des passages et ainsi, à mieux accompagner les usagers.



Service d'« Aide à la Mobilité »*

Depuis le 1^{er} juin, le SIAS Escaliu a lancé, à titre expérimental, un nouveau service d'accompagnement : le service d'« Aide à la Mobilité »*.

Il propose aux personnes âgées et/ou handicapées des 21 communes prises en charge par le syndicat, un moyen de transport pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux.

Ceci concerne le transport pour l'ensemble des rendez-vous médicaux (médecins, radiologues, dentistes, etc.) non pris en charge par la sécurité sociale, situés dans un rayon de 20 km autour du domicile de l'utilisateur.

Ce service est ouvert tous les jours de la semaine (hors jours fériés) de 7h à 18h.

Toute personne intéressée est invitée à retirer un dossier d'inscription auprès du SIAS au minimum un mois avant la première réservation.

**Service soumis à conditions*

Plus d'infos :

Tél: 05 61 56 18 00

Fax : 05 61 56 78 40

E-mail : contact@sias-services.fr

www.sias-services.fr

Le SIAS intervient sur les communes de : Beaumont sur Lèze, Eaunes, Frouzins, Labarthe sur Lèze, Labastidette, Lagardelle sur Lèze, Lamasquère, Lavernose Lacasse, Le Fauga, Lherm, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint Clar de Rivière, Saint Hilaire, Saubens, Seysses, Venerque, Villate, Villeneuve Tolosane.

Défibrillateurs

La commune a acquis deux défibrillateurs automatiques. Un fixe installé à la salle des fêtes et un portable à l'accueil de la mairie.



Un défibrillateur automatique est un appareil qui analyse l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire et qui envoie un choc électrique après analyse. Cette analyse est entièrement automatique, cela évite à la personne qui l'utilise toute prise de décision.

Depuis le décret du 4 mai 2007 toute personne, même non médecin, sans formation, peut utiliser un défibrillateur automatisé externe pour porter secours à une victime.

Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire avant et après la pose du défibrillateur reste néanmoins un geste important. Il permet de faire circuler le sang oxygéné et augmente les chances de réussite de la défibrillation.

Une formation a été dispensée par un sapeur pompier de Paris. Elle visait à rappeler le fonctionnement des appareils et les gestes relatifs à la réanimation cardio-pulmonaire.

Un massage cardiaque mal fait, en l'absence de personnes formées, vaut mieux qu'aucun massage cardiaque.

Le SOS Football club en a installé un au stade François Bonzom.

Pour information

Le défibrillateur permet de choquer que si l'activité cardiaque de la victime le justifie.

Si son cœur ne présente pas un rythme cardiaque choquable, le défibrillateur ne délivre aucun choc.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Voirie - Stationnement sur les trottoirs

La part de l'espace urbain consacrée aux piétons est souvent réduite par rapport à celle accordée à la circulation motorisée. Ce déséquilibre est encore plus marqué à cause du comportement irrespectueux de ceux qui garent leur véhicule sur les trottoirs.

Ce comportement incivique n'est pas le seul fait des automobilistes. Parfois, les utilisateurs de deux roues garent aussi leur véhicule sur des emplacements réservés aux piétons.

De cette façon, les piétons se retrouvent sur la chaussée, en danger. Ceci est également pénalisant pour les personnes à mobilité réduite, les fauteuils roulants et les poussettes.

L'article R 417-10 du code de la route prévoit une contravention d'un montant de **35€** en cas d'arrêt ou de stationnement gênant d'un véhicule sur le trottoir réservé aux piétons.

A compter du 1^{er} octobre, la gendarmerie verbalisera les véhicules commettant ce type d'infraction.



Se garer sur un trottoir n'est pas une alternative mais bien une infraction.

Recensement et Journée Défense Citoyenneté

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté a été mise en place avec la loi de 1997 suspendant le service national au profit d'un parcours citoyen.

Ce parcours comporte trois étapes obligatoires :

- L'enseignement de Défense dans le cadre scolaire.
- Le recensement à partir de 16 ans.
- La Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se rendre à la mairie de leur domicile pour s'enregistrer et permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté.

Délais :

- ♦ Les jeunes Français de naissance ont trois mois à compter de leurs 16 ans pour se faire recenser.
- ♦ Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Le recensement en ligne :

Il est également possible de procéder au recensement en ligne via mon.service-public.fr :

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

Ce service offre aux usagers une démarche plus simple et plus rapide

A savoir :

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation.

Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. L'attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend la personne.

Tout changement de situation doit être communiqué aux autorités militaires.

L'inscription de la personne sur les listes électorales se fait automatiquement dès ses 18 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Après avoir procédé au recensement, les jeunes sont convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC). La participation est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...).

La JDC entend rappeler aux jeunes leurs devoirs et responsabilités dans la société et les préparer à devenir des citoyens acteurs. C'est l'occasion d'aborder les différentes obligations, les formes de solidarité, les différentes menaces pesant sur notre collectivité. Par ailleurs, la JDC les initie à la sécurité civile en leur apprenant les gestes de premiers secours.

En liaison avec l'Éducation nationale, les missions locales et les dispositifs d'insertion, elle présente un outil efficace pour **détecter les jeunes en situation d'échec.**

En parallèle, le ministère de la défense expose les métiers qu'il est susceptible d'offrir ainsi que les engagements auxquels les jeunes peuvent souscrire par le biais de la réserve.

Contenu :

- ♦ Tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française,
- ♦ Présentation de la défense nationale,
- ♦ Remise de la charte des droits et devoirs du citoyen français,
- ♦ Présentation des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion, service civique, volontariat dans les

armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense, sécurité civile,

- ♦ Sensibilisation au secourisme,
- ♦ Information sur le don de sang, de gamètes ou d'organe, et sur la possibilité de s'inscrire au registre national des refus.

À l'issue de la JDC une attestation de participation est délivrée.

Plus d'infos : www.defense.gouv.fr/jdc



Cette année, la JDC se déroule le mardi 13 novembre à Seysses pour le canton de Muret.

Les Amis de l'Orgue de Seysses

L'association « Les Amis de l'Orgue de Seysses », créée en 1992, ne comptant pas moins de 60 adhérents, a pour vocation de faire connaître l'orgue de l'église en organisant des concerts.

Pour assurer un parfait état de marche de l'instrument, une révision complète doit être effectuée tous les 10 ans par un facteur d'orgue. Il a été fait appel à Jean DALDOSSO, facteur d'orgue à Gimont. Il est intervenu pendant trois semaines / un mois à partir de fin mars.

Plusieurs phases ont été nécessaires à la révision de l'orgue :

- ◆ Dépose de tous les tuyaux de l'instrument (des centaines en bois ou métalliques);
- ◆ Dépoussiérage (soufflage) des tuyaux;
- ◆ Dépose des faux sommiers (planchettes en bois trouées qui maintiennent les tuyaux à la verticale);
- ◆ Révision des vrais sommiers (planchettes en bois sur lesquelles reposent les tuyaux, permettant ou pas l'accès du vent à ces derniers);



tubes en bois

- ◆ Révision de la mécanique (réglages);
- ◆ Correction des éventuels dysfonctionnements;
- ◆ Remise en place des tuyaux;
- ◆ Remise en harmonie des tuyaux;
- ◆ Accord général de l'instrument.

Le coût de cette opération s'est élevé à 13 395.20€ TTC. Le financement a été assuré par la Mairie, le Conseil Général, le Conseil Régional et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

A l'occasion des 20 ans de l'association, un CD d'une dizaine de titres a été enregistré en l'église. Le célèbre organiste Yves Rechsteiner, et le preneur de son Claude Maréchaux assisté de son épouse, se sont investis dans ce projet. Un concert promotionnel aura lieu le vendredi 9 novembre à 20h30. Yves Rechsteiner interprétera les œuvres figurant sur le CD.

Plus d'infos

Tél : 05 61 56 92 02 / www.lesamisdelorguedeseysses.org

Karaté Club Seyssois, un Art pour tous



Le Karaté Club Seyssois a pour objectif d'inculquer à ses adhérents les techniques du karaté mais également la philosophie qu'engendre cet art martial.

Art de guerre issu du Japon, le karaté s'est progressivement ouvert pour devenir une « voie d'accomplissement ». Il transmet

des valeurs morales telles que le sens de l'honneur, le respect ou encore l'harmonisation du corps et de l'esprit. Il conduit les enfants à canaliser leur énergie et construire leur personnalité. C'est un excellent moyen pour les adultes d'améliorer leur condition physique.

Le Karaté Club Seyssois est composé d'une équipe d'encadrement qui répond aux exigences légales d'enseignement du Karaté en France. Tous les enseignants du club ont suivi une formation qualifiante reconnue.

Les différentes compétitions (Combats, Katas, Karaté

contact...) auxquelles participe le club permettent d'évaluer son niveau : quinze ceintures noires, plusieurs champions départementaux et régionaux, plusieurs qualifications au championnat de France. Les résultats certifient la qualité de l'enseignement.

Chaque année, les adhérents se retrouvent en dehors du club pour prendre part à la « Foulée pour la vie », participent à divers stages et démonstrations, organisent également diverses sorties.

Le club sera présent à la fête des associations le samedi 8 septembre pour les personnes qui souhaiteraient plus d'informations.

A noter :

- ◆ Rentrée le 11 septembre.
- ◆ 2 cours d'essai gratuits.
- ◆ Nombre de places limité.

Plus d'infos :

Tél : 06 80 95 70 23

E-mail : seysseskarate@orange.fr

<http://seysseskarate.monsite.orange.fr>

Retrouvez l'ensemble des informations relatives aux associations sur le Site Internet de la mairie et dans l'Echo du Binos rubrique « Agenda »

MAJORITE MUNICIPALE

L'intercommunalité : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Saurune

Cette intercommunalité est née autour d'une volonté commune de mutualiser les moyens matériels, financiers et humains. Ce syndicat regroupe, à l'heure actuelle, 10 communes (Cugnaux, Villeneuve Tolosane, Frouzins, Seysses, Lamasquère, Labastidette, St Clar de Rivière, Portet s/ Garonne, Roques, Le Fauga) et la Communauté de Communes Axe Sud. Chaque collectivité ou intercommunalité a fait le choix de transférer une ou plusieurs compétences parmi les activités qu'il propose. A ce jour, il gère 11 compétences dans les principaux domaines suivants :

1) Le domaine de l'eau : L'eau potable pour 6 communes (près de 60000 ha) avec la production, le stockage et la distribution à partir de l'usine de Roques S/Garonne mettant en œuvre les dernières technologies de nanofiltration garantissant en quantité une eau de qualité (15000 m³/jour). Les eaux usées des 6 communes (environ 45000 ha) sont collectées et traitées à l'aide de 2 stations d'épuration (40000 équivalent/ha et 2000 équivalent/ ha) situées à Cugnaux et St Clar de Rivière. L'hydraulique pour la gestion et l'entretien des réseaux pluviaux et des cours d'eau de la Saurune, du Binos, du Roussimort et du Larramet.

2) Le domaine des déchets : Le SIVOM assure le traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés (produits des déchèteries). Le pôle environnement comprend une plateforme de compostage de déchets verts, une station de compostage des boues et une usine de traitement des sous-produits d'assainissement.

3) Le domaine patrimoine : Le SIVOM gère également un patrimoine immobilier composé des gendarmeries de Seysses et Villeneuve Tolosane, de la brigade des douanes de Frouzins, de 4 aires des gens du voyage réparties sur nos communes et du gymnase du collège de Frouzins/Seysses.

4) Le domaine des Etudes et Travaux

Le SIVOM a créé un bureau d'études techniques spécialisé dans les services voiries, réseaux, divers (VRD) et maîtrise d'œuvre pour réaliser les projets relevant des compétences voirie, réseaux d'eaux usées et pluviales, adduction d'eau potable (de l'esquisse jusqu'à la réception des travaux).

En savoir plus : <http://www.sivom-saurune.fr/>

OPPOSITION MUNICIPALE

Intercommunalité un an après ?

L'alternance tant souhaitée par les français est arrivée ! Pensons-nous avoir fait un pas vers un futur meilleur ? Pas sûr !!

Il y a un an dans le cadre de la loi sur la réforme des collectivités territoriales, M. Le préfet présentait un projet de coopération intercommunale à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), dont les conclusions prévoyaient la fusion de la communauté de commune « AXE SUD », avec la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain), « faisant partie du même bassin de vie » (citation).

Le 19 mai 2011, M. le maire, présentait une délibération, incitant le conseil municipal à refuser cette fusion contre nature (dixit) et proposait en lieu et place de « réfléchir à un nouveau périmètre de coopération, avec application en 2018 ! ». Même « son de cloche » du président COMMENGE dans la dépêche du midi datée du 9 décembre 2011.

Un an après, aucune ébauche de réflexion n'est venue animer le quotidien, il est vrai que la pression qui régnait sur la réforme des collectivités territoriales est sensiblement retombée ! Autre temps autre mœurs !

Pourtant, au vu de la conjoncture économique que traverse notre pays, nos « édiles » seraient bien inspirés de réfléchir sans délai aux moyens de faire évoluer nos collectivités vers un rendement meilleur ! Attendons-nous que le couperet tombe pour agir et subir les événements dans la précipitation !

En fait, il semble qu'il soit urgent de ne rien entreprendre ! La politique générale étant plutôt orientée vers l'amélioration des recettes, ceci au détriment de la réduction des dépenses !

Chers concitoyens et contribuables, vous allez, dans les prochains mois, être mis sur le devant de la scène. En effet votre contribution, en l'absence d'actions sur les dépenses publiques, sera la clé de voute du fonctionnement des collectivités.

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysses.org ».

Alain VIDAL, groupe « **Mieux Vivre à Seysses** ».

NAISSANCES

Bienvenue à

16/05 Ahmed-Nouri BOUTIDA GANSINGER
 23/05 Isaac CHOQUET CHARLES
 23/05 Manon SERRE
 04/06 Camille GRI
 13/06 Sarah-Lou BENAZET BOUSSAÏDI
 13/06 Anissa L'HABIB
 20/06 Romain DEMOUSTIER DEIDDA
 25/06 Thibaut DELPORTE
 04/07 Kheira ADDAR
 07/07 Kyllian CAZES

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

19/05 Kilian MORIN
 23/06 Jules DEXIDOUR

MARIAGES

Félicitations à

02/06 Sabrina GUILLEN & Clément PELLEGRINI
 23/06 Myriam HACHEMI & Grégory EYRIEY
 23/06 Stéphanie PERRAULT & Henri MARTIN
 29/06 Corinne LAMARQUE & Patrick PIGEAU
 30/06 Stéphanie ARAUJO & Ricardo FREITAS FRANCO
 30/06 Corinne FRANCH & Alexandre MAGADUR
 28/07 Malaury BECHEREAU & Emmanuel VENTURA VILLANUEVA

DÉCÉS

Sincères Condoléances aux familles de

14/05 Catherine GHESQUIERE épouse LE BRIS
 31/05 Evelyne MICHAUT épouse CHATEAU
 02/06 Docteur Robert PERRIN
 17/07 Stanislas KOSER

DELIBERATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

24 mai

- ◆ CNAS adhésion à la Charte de l'action sociale;
- ◆ Extension de l'éclairage public du nouveau parking de la salle des fêtes;
- ◆ Subventions aux associations;
- ◆ Coût de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2011/2012;
- ◆ Convention avec la CAF pour l'accès au service CAFPRO;
- ◆ Demande de subvention travaux sur équipements sportifs;
- ◆ Demande de subvention travaux salle des fêtes;
- ◆ Demande de subvention acquisition de matériel pour les archives municipales;
- ◆ Approbation de la révision simplifiée du PLU;
- ◆ Droit de préemption urbain : mise en conformité avec le PLU.

28 juin

- ◆ Election d'un délégué titulaire supplémentaire au SIVOM de la Saudrune;
- ◆ Compte administratif 2011 Budget principal;
- ◆ Compte de Gestion 2011 Budget principal;
- ◆ Affectation des résultats 2011 sur 2012;
- ◆ Budget supplémentaire 2012;
- ◆ Tarifs de la taxe locale des publicités extérieures 2013;
- ◆ Demande de subvention acquisition d'une épareuse, d'un tracteur, d'une carotteuse et d'une perceuse sur colonne;
- ◆ Demande de subvention mise en place d'une VMC au garage municipal;
- ◆ Demande de subvention acquisition d'une paire de buts de foot à 7 pour le stade de Savignol;
- ◆ Demande de subvention de fonctionnement Temps libre prévention jeunesse;
- ◆ Demande de subvention travaux d'aménagement de la salle des archives;
- ◆ Enquête publique sur installation classée Avis de la Commune.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale/Délibérations)

FÊTE DES ASSOCIATIONS



La traditionnelle « **Fête des Associations** » organisée par la Municipalité et la plupart des associations seyssaises se déroulera le samedi 8 septembre, de 13h30 à 18h, au complexe sportif Savignol et dans le parc de La Bourdette.

Vous (re)découvrirez le tissu associatif dans tous les domaines culturels, sportifs, sociaux, de loisirs, et partagerez un moment convivial.

Vous pourrez également participer aux activités gratuites pour petits et grands et suivre les démonstrations proposées par les associations, et le Service Enfance, Jeunesse et Sports. Si vous souhaitez participer au classement final, il suffit de se présenter à l'accueil en début d'après-midi et de s'enregistrer. Une feuille de route vous sera remise.

Venez nombreux jouer en famille :

- ◆ 13H30 à 15H30 accueil (préau de la crèche, allée M. Pagnol),
- ◆ 14H début des jeux,
- ◆ 18H fin des jeux et remise des récompenses.

AGENDA JEUNESSE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Vacances de Toussaint

Les dates d'ouverture :

Du lundi 29 au mercredi 31 octobre et du lundi 5 au vendredi 9 novembre

Période d'inscription : du lundi 17 au vendredi 28 septembre à l'accueil du SEJS



École Municipale des Sports (EMS)

Reprise des cours le lundi 17 septembre

Rappel : Tous les lundis de 9h à 11h et tous les jeudis

de 9h à 11h30 : Marche randonnée pour les adultes

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil du SEJS

Stages Multisports

Du lundi 29 au mercredi 31 octobre

Une randonnée intergénérationnelle sera proposée

Période d'inscription : du 17 septembre au 28 septembre à l'accueil du SEJS

Point Actions Jeunes (PAJ)

Horaires Rentrée 2012

- ◆ Tous les mercredis de 13h à 19h
- ◆ Tous les vendredis de 17h à 19h
- ◆ Tous les samedis de 13h à 18h
- ◆ Pendant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 19h

A partir du 1^{er} novembre 2012 jusqu'au 31 mars 2013

- ◆ Tous les mercredis et samedis de 13h à 18h
- ◆ Pendant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Journée "portes ouvertes"

Samedi 15 septembre de 13h à 18h, dans les locaux du PAJ, 26 rue Savignol.

Les animateurs présenteront les différentes activités proposées et répondront aux questions.

Néanmoins, les jeunes de 12 à 14 ans sont invités à venir les rencontrer dès la rentrée afin qu'ils leur fassent découvrir le panel d'activités.

Pendant les périodes scolaires

◆ Atelier Futsal

A partir du Samedi 22 Septembre

et tous les samedis, de 16h à 18h, au gymnase



◆ Atelier Danse Hip-Hop

Reprise le samedi 22 septembre et tous les

samedis, de 14h à 16h



Un **planning mensuel d'activités** est à disposition des jeunes dans les locaux du PAJ, au bureau du SEJS et sur le site de la mairie.

Plus d'infos : Tél : 05 61 08 40 39 ou 06 71 17 67 35

Balades musicales proposées par Axe Sud

Dimanche 23 septembre, Parc de la Bourdette, *entrée libre*

17h : Musiciens et artistes de rue, 18h30 : Battle musical

Évènement aux couleurs de la chanson française qui enchantera petits et grands.

Moment rempli d'humour, de gaieté, de poésie, de musique et de surprises... (*Buvette sur place*)



Initiation à l'histoire de l'Art par Annick Arnaud

De 18h30 à 20h, Salle des mariages

Jeudi 27 septembre : "Le droit de tout oser" (Gauguin)

Jeudi 11 octobre : "La main de Dieu" par Rodin

Jeudi 25 octobre : Art Nouveau I : de Nancy à Barcelone (Gallé, Majorelle, Gaudi)

Jeudi 15 novembre : Art Nouveau II : La Sécession viennoise illustrée par Klimt, Wagner, Koloman Moser

Jeudi 29 novembre : "Donatello parmi les Fauves" (Matisse, De Vlaminck, Derain)

Jeudi 6 décembre : Paul Poiret et les ballets russes

Café littéraire avec Charlotte Commandé

Samedi 29 septembre, 10h30, Médiathèque

Rentrée littéraire

Contes pour enfants (6 mois - 1an)

Par Marie-Pierre Molina

Mercredi 10 octobre, 10h30, Médiathèque

Art'Expo

Samedi 20 octobre, de 12h à 18h et dimanche 21 octobre, de 10h à 18h, Salle des fêtes

Exposition d'œuvres d'art ouverte aux amateurs

Invités d'honneur : Myr (sculptures) et Henri Espié (photographies)



Théâtre "Bambino" avec la compagnie "Des Pourquoi Pas" (Jeunes adultes)

Dimanche 28 octobre, 15h, Salle des fêtes



Lecture Spectacle "Ouvrière" par la compagnie "Gaf'Alu"

Mardi 20 novembre, de 18h30 à 19h30, Médiathèque

Racontée et interprétée par Lionel Jamon

D'après le récit de Franck Magloire

Soirée contes pour adultes

Vendredi 23 novembre, 20h30, Salle des fêtes

Avec Colette Migné, Boubacar et Douyou Démone

Séverine Cros au chant et à la guitare

Contes pour enfants (à partir de 6 ans)

Par Marie-Pierre Molina

Mercredi 5 décembre, 10h30, Médiathèque

Animation "Tapis de Lecture" (6 mois - 4 ans) par Nicole Vialard

Mercredi 12 décembre, 2 séances : 10h30 et 11h, Médiathèque

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Haute Garonne



Concert avec le "Variety Band" de Colomiers

Samedi 15 décembre, 18h, Salle des fêtes

Concert réunissant 40 à 50 musiciens

Spectacle de Noël pour les scolaires

Jeudi 20 décembre, pendant le temps scolaire, Salle des fêtes

A l'occasion des fêtes de Noël, la ville de Seysses offre un spectacle à tous les enfants scolarisés sur la commune

"Si Noël m'était conté" par la compagnie à "Cloche Pied" (maternelles)

"Zigomatic tactique" par la compagnie "Fabulax" (élémentaires)



Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05.62.23.00.63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

AGENDA

Septembre

Informations municipales

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 - Détails p14

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

lundi 10 (Pensez à les sortir la veille)

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 20, 18h30, Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

Du côté des associations

CLUB DES COLLECTIONNEURS

Dimanche 2, de 9h à 17h,
Salle des fêtes
10ème Salon du jouet (Miniatures,
jouets, trains, figurines, ...)
Renseignements et réservations :
06 08 90 49 73

CLUB SKI MONTAGNE

Randonnées
Dimanche 2 : Tour du Nérasol
Dimanche 9 : Roc de Querquéou
Dimanche 16 : Etang de Canalbone
Dimanche 23 : Pic de St Barthélémy
Dimanche 30 : Pic d'Aspet
Renseignements : 05 61 56 11 31

FOYER RURAL

Lundi 3
Reprise des activités
Mercredis 5 et 12, de 14h30 à 17h30,
Salle des fêtes
Inscriptions enfants/ados
Mardi 18
Reprise des cours de danse
Mercredi 19
Reprise des cours de gym enfants et
baby-gym

LA CANTARELLE

Jeudi 6, Salle des fêtes
Reprise des répétitions

SOS FOOTBALL

Dimanche 9, de 8h à 18h,
Stade François Bonzom
Tournoi de l'amitié
Dimanche 16, de 8h à 18h,
Stade François Bonzom
Journées portes ouvertes

TENNIS CLUB SEYSSOIS

Mercredi 12, de 14h à 16h,
Samedi 15, de 10h à 12h,
Aire de sports de la Saudrune
Journées portes ouvertes

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Mardi 18 : Journée découverte dans
le Périgord noir à Belvès
Dimanche 23, de 15h à 19h et de 21h
à 1h, Salle des fêtes
Bal musette avec l'orchestre "Saint
Raphaël" - Entrée 8€ - 14€ les 2 séances
Du mardi 25 septembre au lundi 1er
octobre : Voyage en Savoie

Octobre

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25, 20h30, Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

Du côté des associations

CLUB DES COLLECTIONNEURS

Dimanche 7, de 9h à 17h, Salle des
fêtes : 21ème Bourse toutes collections
Entrée gratuite
Renseignements et inscriptions :
06 08 90 49 73

LA CANTARELLE

Dimanche 7
Journée Chorale (Echauffement de voix,
répétitions pour les concerts à venir)

CLUB SKI MONTAGNE

Randonnées
Dimanche 7 : Sortie familiale dans le
Sidobre
Dimanche 14 : Tuc de la Coume
Dimanche 28 : La Chapelle de l'Izard
Renseignements : 05 61 56 11 31

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Mardi 9, 14h, Salle des fêtes
Concours de belote ouvert à l'inter-club
Dimanche 14, de 15h à 19h et de 21h
à 1h, Salle des fêtes
Bal musette avec l'orchestre "Aldo
Feliciano" - entrée 8€ - 14€ les 2 séances
Dimanche 21, au Théâtre Casino Barrière
Spectacle "Les Cloches de Corneville"

FOYER RURAL

Samedi 27, 21h, Salle des fêtes : Loto

Novembre

Informations municipales

COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

Dimanche 11 à 11h30 : Dépôt de
gerbe au Monument aux Morts
Participation de l'association "La
Cantarelle"

Du côté des associations

AUX BONNES TROUVAILLES

Foire aux jouets à la salle des fêtes.
Samedi 10 de 13h à 17h : Dépôt des
jeux et jouets.
Dimanche 11 de 9h30 à 12h : Vente.
Informations : 05 61 56 25 89

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Mardi 20, de 14h à 18h30, Salle des
fêtes
Goûter dansant ouvert à l'inter-club
Dimanche 25, de 15h à 19h et de 21h
à 1h, Salle des fêtes
Bal musette avec l'orchestre "Didier
Laurent" - entrée 8€ - 14€ les 2 séances

Décembre

Informations municipales

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

lundi 3 (Pensez à les sortir la veille)

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13, 18h30, Salle du Conseil
8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

Du côté des associations

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Jeudi 6, 12h30, Salle des fêtes
Repas de fin d'année

LA CANTARELLE

Dimanche 16, à l'église
Concert de Noël

LA CANTARELLE

Les jeudis de 20h30 à 22h30

Répétitions / Contacts :
05 34 48 10 02 ou 05 61 56 39 77

HORAIRES

Hôtel de ville En semaine : 9h - 12h / 14h - 18h - Le samedi : 9h - 12h - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysses.fr